

RENDEZ-VOUS

#14

CITOYEN

Le magazine du Département de La Réunion

Août 2018

ACTUS p.4-5

Pacte de Solidarité Territoriale : 90 millions pour les communes

DOSSIER p.10

Dengue : Le Département aux
côtés de l'ARS et de l'Etat

DECOUVERTE p.17

DEPARTEMENT974.FR
Un service public
accessible à tous



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion



Tu souhaites obtenir une bourse d'étude ?
Le Département accompagne les étudiants

INSCRIS-TOI VITE SUR :

»»»»»»»»»»»»»»»» net-bourses.cg974.fr

NETBOURSES

JUSQU'AU
31 OCTOBRE 2018

Pour tout renseignement, un numéro unique :

 **N° Vert 0 800 800 596**

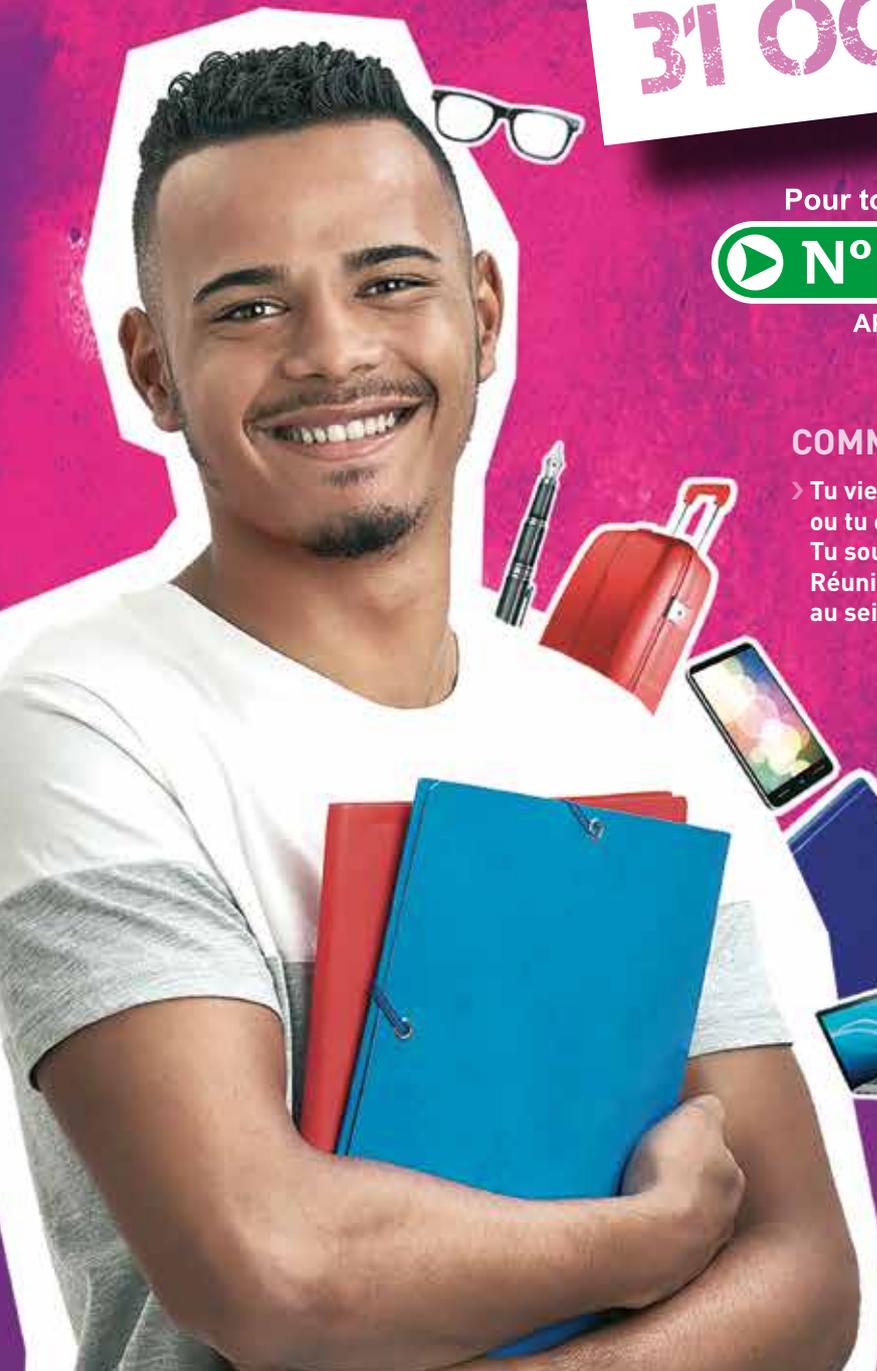
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

COMMENT FAIRE ?

- » Tu viens de réussir ton Bac ou tu es déjà étudiant ? Tu souhaites étudier à La Réunion, en métropole ou au sein de l'UE ?
- » Constitue ton dossier de demande d'aides départementales en quelques clics et suis son évolution à tout moment sur ton compte net-bourses.

OÙ ?

- » à la Direction de l'éducation, au service des bourses
26, avenue de la Victoire Saint-Denis
Tél. : 0262 90 32 32
- » à l'arrondissement Sud du Département
44, rue Archambaud
97410 Saint-Pierre
Tél. : 0262 96 90 00



SOMMAIRE



4-11 ACTUS

4 LE PST

90 millions d'euros pour aider les communes

6 DUO DAYS

Pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

8 CNARM

Opération recrutement à La Réunion



10-16 DOSSIER

10 DENGUE

Le Département aux côtés de l'ARS et de l'Etat

12 PANORAMIQUE

Retour en images

14 41ÈME FOIRE DE BRAS-PANON :

Le Département aux côtés des agriculteurs



17-19 DECOUVERTE

17 DEPARTEMENT974.FR

Un service public accessible à tous

18 UN RÉUNIONNAIS EN LÉR

Manu Payet sous les étoiles du Téat Plein Air



20 HOMMAGE

20 PAULETTE ADOIS LACPATIA

Une grande militante s'en est allée

EDITO



Chef de file de l'action sociale, le Département de La Réunion se doit de développer des politiques de solidarité sur l'ensemble du territoire, pour toute la population, et à tous les niveaux. Nous avons ainsi bâti la solidarité départementale autour de trois axes :

La **solidarité sociale** : c'est le cœur de métier des agents du Département, à savoir accompagner les plus vulnérables, pour le bien-vieillir des personnes âgées, pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap, pour le soutien des familles en situation d'urgence sociale, pour la protection des femmes victimes de violences intrafamiliales ou encore pour la prise en charge de l'enfance en danger. Le Département consacre une grande partie de son budget à cette solidarité sociale, dans un souci de préservation de la cohésion sociale et familiale, mais surtout avec l'ambition de co-construire, avec les Réunionnais, des parcours de réussite voire même d'excellence.

La **solidarité économique** : c'est le poumon du développement de La Réunion. Il s'agit de construire une stratégie, un vrai projet de développement pour La Réunion, en intégrant tous les défis d'aujourd'hui et de demain : le dynamisme de ses entreprises et de son agriculture, son aménagement, son intégration régionale, le soutien à la commande publique, le tourisme ou encore l'insertion ou la réinsertion des Réunionnais éloignés de l'emploi.

La **solidarité territoriale** : c'est l'axe vital de la bonne mise en œuvre de la solidarité économique et de la solidarité sociale. Pour une politique publique efficace au profit de la population, il faut renforcer notre solidarité territoriale grâce à des partenaires de proximité que sont les communes et les centres communaux d'action sociale. Aménagement des équipements, soutien aux projets agricoles et ruraux, ou encore accompagnement aux actions sociales de proximité, le pacte de solidarité territoriale validé par les conseillers départementaux se veut être une réponse aux problématiques spécifiques des territoires et de leurs population.

Avec un budget de plus d'1,4 milliard d'euros, le Département mobilise ainsi pleinement ses politiques de solidarité en faveur des trois piliers de notre mandature : l'épanouissement humain, l'aménagement du territoire et l'intelligence institutionnelle.

Cyrille Melchior,

Président du Département de La Réunion



2 rue de la Source
97488 Saint-Denis Cedex
Tél : 0262 90 30 30
Fax : 0262 90 39 99

Magazine réalisé par la Direction de la Communication du Département de La Réunion

Directeur de la publication : Cyrille Melchior

Rédacteur en Chef : Remi Labedan

Rédaction : Florence Vendôme

Conception graphique : Nelson Chane-Pine

Photographe : Bruno Bamba - Hubert Nugent - Alexandre Rivière

Impression : Ah-Sing

Tirage : 250 000 exemplaires



PACTE DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE (PST) : 90 millions d'euros pour aider les communes

Le 14 mars dernier, le Conseil Départemental a adopté la mise en place d'un nouveau dispositif d'aide aux communes : le Pacte de Solidarité Territoriale (PST) pour la période 2018-2020. Son montant total s'élèvera à 90 millions d'euros. Une première « tranche » de près de 22 millions a été votée le 9 mai dernier en faveur de 7 communes..

La solidarité territoriale en marche à Saint-Pierre, Cilaos et Saint-André

Le Pacte de Solidarité Territoriale (PST), de la parole aux actes avec la signature de trois conventions. Cyrille Melchior a signé trois PST, l'un avec la mairie de Saint-Pierre, avec la mairie de Cilaos et la mairie de Saint-André. Trois territoires aux enjeux économiques et sociaux différents qui bénéficieront d'un accompagnement financier pour parfaire leur développement. L'aide de la collectivité s'élève à 4,7 millions d'euros d'investissement dont 900 000 euros de fonctionnement pour la capitale sudiste. « Grâce aux aides du Département, nous pourrions enclencher les projets de développement plus rapidement », s'est félicité le maire de Saint-Pierre, Michel Fontaine.

La deuxième convention ouvre des perspectives économiques à Cilaos, village rural des hauts de l'île. Pour le Maire, Paul Técher, « Notre volonté, faire de Bras-Sec un éco-village avec comme symbole fort la viticulture et plus précisément la viticulture biologique, c'est grâce au soutien du PST que ce beau projet va se concrétiser. Un développement qui passe par l'aménagement des infrastructures routières. Claudette Grondin, 6ème Vice-présidente aux côtés de Cyrille Melchior pour cette signature s'est dite très fière que le Département permette au territoire de se développer et d'être ainsi au plus près des populations. »

A Saint-André, le PST porte sur un montant de plus de 5 millions d'euros, dont 3,7 millions pour l'investissement. Sont concernées les infrastructures routières, la création d'un centre funéraire et d'un columbarium, la création d'un Pôle socio culturel à Bras des Chevrettes, la mise en conformité de l'accessibilité des écoles primaires et crèches etc. Sur le volet social, les actions validées concernent le portage de repas à domicile, le soutien au développement des centres sociaux, des actions en faveur des personnes âgées et personnes handicapées. Jean-Paul Virapoullé, le Maire de Saint-André, a remercié le Département pour cet effort qu'il a qualifié de « bouffée d'oxygène ».

Le recensement auprès des communes a démarré. Ces dernières, à travers le Plan de Solidarité Territoriale, présentent des projets qui entrent, soit dans le volet investissement, soit dans le volet social, établis dans le dispositif. Pour rappel, le volet investissement (pour un budget prévisionnel de 75 millions d'euros) est consacré au soutien à l'agriculture, au développement de l'attractivité touristique et au développement durable et gestion des ressources. Le volet social (à hauteur de 15 millions €) permet l'accompagnement des familles confrontées à des difficultés éducatives et sociales, l'accueil et la prise en charge des personnes âgées, le soutien des actions destinées à maintenir le lien social, l'aménagement d'équipements de proximité, l'insertion des publics les plus éloignés ou encore la participation à l'amélioration de l'habitat. Une mise en œuvre qui se traduit par exemple par le soutien à la mise en place de Maison d'Accueillants Familiaux ou à la prestation de portage de repas à domicile pour les personnes âgées. « Le Conseil Départemental s'inscrit dans une logique de rééquilibrage territorial. Nous voulons donner à chaque territoire les moyens de son développement, au regard des enjeux économiques et sociaux... », précise Cyrille Melchior, le Président du Département. C'est donc une convention entre les communes et le Département qui formalise le partenariat. C'est justement cette convention qu'ont

«Nous voulons donner à chaque territoire les moyens de son développement»

signée les communes de Cilaos, des Avirons, de Bras-Panon, de Sainte-Suzanne, de Saint-Louis, de Saint-André et de Saint-Pierre.

Des actions en direction des publics vulnérables

Pour la période 2018-2020, ces communes ont donc des projets d'aménagements de leur territoire qui bénéficieront d'un financement du Pacte de Solidarité Territoriale du Conseil Départemental. Pour la commune de Cilaos, il s'agit surtout de travaux de voiries pour améliorer la circulation. L'aménagement le plus important concerne celui du chemin Pente d'Abord Bras-Sec à hauteur de 1.527.643,32 euros qui sera pris en charge à hauteur de 90 % par le Département. Du côté des Avirons, le parking du centre-ville se refait une beauté avec plus d'1 million d'investissements portés par le PST à 80 %.

310 personnes âgées pourront bénéficier de la téléassistance pour plus de 300 000 euros, également pris en charge

à hauteur de 90 % par la collectivité. A Sainte-Suzanne, ce sont 225 000 euros qui seront consacrés à l'aide à l'obtention du permis de conduire, pour les jeunes inscrits dans une démarche de formation et d'insertion professionnelle. Ces derniers bénéficieront de 750 euros après évaluation de leur situation par les services sociaux.

A Saint-Louis, ce sont les travaux de rénovation de bâtiments, ou encore de chemins, qui sont la priorité de la commune, avec pratiquement 6 millions € d'investissement et plus de la moitié intégrée au PST. A Saint-André, parmi les grands projets, le programme d'amélioration du réseau routier communal, avec 2 500 000 euros d'investissement, dont 2 000 000 euros de financement du Département. Dans le volet social, le Département interviendra en co-financement de la commune de Saint-Pierre sur le portage des repas à domicile, pour un montant de plus de 870 000 euros. Il s'agit pour le Département, à travers cette aide, de préserver l'autonomie des personnes âgées et surtout de contribuer à ce qu'elles s'alimentent correctement. Comme annoncé par le Président Cyrille Melchior, le PST est bel et bien un dispositif souple, « à la carte », qui s'adapte aux besoins identifiés par les élus locaux. ■



Alain Armand

9ème vice-président



Comment définiriez-vous, en quelques mots, le Pacte de Solidarité Territoriale récemment mis en place ?

Le PST est un projet phare de la nouvelle présidence de notre Collectivité. Il faut y voir ce souci d'être encore plus au service de la population, par le biais d'une aide aux communes, sans distinction. Malgré un budget contraint, le Département veut que la pratique des solidarités participe au développement des territoires pour un mieux-être des habitants, en particulier les plus vulnérables. Une volonté qui se concrétise ainsi avec un nouveau partenariat avec les 24 communes.

Concrètement, comment cela va-t-il se traduire ?

C'est une vraie bouffée d'oxygène pour les communes à bout de souffle financièrement. En investissement elles vont

pouvoir au mieux financer des projets ou faire sortir d'autres qui n'aboutissaient pas faute de financement. C'est à la commune, dans le respect d'un cahier des charges, qu'est laissé le libre choix des opérations, le Département étant dans un rôle d'accompagnement.

En matière de fonctionnement, nous avons là développé avec les communes et les CCAS, une nouvelle collaboration renforçant ou structurant l'action sociale en direction des publics prioritaires du département. Accompagner au mieux le vieillissement de la population, mener des actions de prévention et d'éducation pour un mieux-vivre, favoriser l'insertion des jeunes sont autant d'objectifs partagés. Ils donnent lieu dans ce nouveau pacte à des actions renforcées, nouvelles et innovantes traduisant une démarche de solidarité où tout un chacun est amené à être pleinement acteur.

Ce PST est-il bien compatible avec la rigueur budgétaire qui affecte le Département comme les autres Collectivités ?

Le contrat de confiance, même si nous l'avons bien négocié, est très contraignant. Disons le à nouveau, le Département n'avait pas attendu cette exigence de l'Etat pour faire preuve de toute la responsabilité nécessaire en matière budgétaire. Ce contrat nous rappelle surtout que le politique doit faire des choix clairs quand les temps sont durs et l'argent rare. Tout comme pour les politiques volontaristes au profit des personnes qui en ont le plus besoin, le PST est une priorité et cet engagement sera tenu. La collectivité saura se serrer la ceinture autrement.



DUO DAYS : *Pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap*

Comment permettre à tous les citoyens, quels qu'ils soient, de pouvoir exercer un travail et faire partie de la société ? C'est la question qui a été posée par les élus du Département et les différents partenaires à l'occasion du « Duo Day » 2018, qui s'est déroulé dans l'hémicycle du Département le 26 avril dernier. Car l'immersion et donc a fortiori l'insertion professionnelle sont loin d'aller de soi pour les personnes en situation de handicap.

C'est à l'initiative de l'Europe que le « Duo Day » a vu le jour. L'idée est simple : optimiser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. Plusieurs partenaires déjà très actifs sur la question étaient à l'origine de cette rencontre, le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) ou encore le CAP EMPLOI-SAMETH. Malgré l'obligation et les incitations qui vont avec, très peu de personnes handicapées accèdent à un emploi. A La Réunion, 5 % de la population réunionnaise bénéficie de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés, soit 25 000 personnes. Notre département compte plus de 43 000 personnes qui sont touchées par un handicap. Pour le Président du Département Cyrille Melchior, la collectivité se doit d'être exemplaire sur cette question. « Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas accepter cette double peine. Elle n'est pas digne d'une société qui porte les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. La responsabilité nous incombe à tous, représentants du secteur public et du secteur privé, de créer les conditions de la meilleure inclusion professionnelle possible des personnes en situation de han-

dicap. C'est la démarche engagée et poursuivie depuis 2013 par le Département de La Réunion, en lien avec le FIPHFP, au bénéfice des travailleurs reconnus handicapés. Entre 2013 et 2018, 120 personnes ont ainsi été recrutées. Nous comptons aujourd'hui 275 agents en situation de handicap, soit 6,55 % de notre effectif total. Nous poursuivons cette dynamique vertueuse, puisqu'une nouvelle convention a été signée en 2017 avec le FIPHFP, visant à renforcer notre politique d'insertion en faveur de ce public. » Élément très important, le Conseil Départemental a nommé en 2011 un référent emploi handicap. Deux partenaires privilégiés travaillent avec le Département sur ces missions d'insertion professionnelle, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et le Cap Emploi (réseau d'associations) qui ont reçu une labellisation de la part de l'Agefiph. Elles sont financées par l'Agefiph, le FIPHFP et le Pôle Emploi. Leurs missions consistent à assister les personnes en situation de handicap dans leur recherche d'emploi et de mettre en lien les demandeurs d'emploi et les employeurs. Le Département est la seule Collectivité à répondre aux obligations légales, et à aller même au-delà, en matière de recrutement de personnes en situation de handicap.

3

questions à

Marie-Paule Balaya

10ème vice-présidente



En quelques mots, comment pourrait-on résumer les principaux objectifs et les priorités de la politique départementale, en faveur des personnes en situation de handicap ?

Depuis mon élection en 2015 je suis en charge des personnes en situation de handicap, cela me tient énormément à cœur que tout un chacun, aujourd'hui, puisse vivre pleinement sa vie malgré les difficultés. Notre priorité au Département est de travailler sur le handicap invisible c'est le plus difficile à définir et il y a un manque de connaissance du grand public là-dessus.

Nous avons donc trois objectifs principaux :

- celui de faire une campagne de sensibilisation pour le handicap qui ne se voit pas.
- la simplification des formalités administratives (mise en place de la CMI) concernant les dossiers MDPH et surtout raccourcir les délais.
- et enfin 3ème objectif sur lequel nous avons toujours travaillé, c'est l'intégration des personnes en situation de handicap dans le milieu ordinaire.

Les Duo Days s'attachent surtout à l'inclusion professionnelle des personnes handicapées. Peut-on dire que le Département est exemplaire

en ce domaine ?

A La Réunion 40000 personnes sont en situation de handicap et confrontées à des difficultés d'accès à l'emploi. Nous aimerions toujours pouvoir faire mieux au Département mais il faut savoir qu'entre 2014 et 2017, nous avons doublé le nombre d'emplois des personnes ayant obtenu la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés, cela représente pour le moment 6,5% des effectifs. Nous sommes chef de file de la journée Duo Days à La Réunion et nous encourageons également les entreprises à sauter le pas, il faut aider les personnes handicapées à être en situation d'exercer pleinement, de ne pas être stigmatisées et montrer leur force professionnelle.

Lors de la dernière journée du Duo Days nous avons réuni beaucoup de partenaires ainsi que les personnes en situation de handicap dans l'hémicycle du Département. Ce fut une journée pleine de succès et d'engagement.

Vous avez récemment accompagné en France métropolitaine une délégation de danseurs handicapés, qui a d'ailleurs remporté le premier prix du concours auquel elle participait. La culture est aussi un volet important pour permettre

l'inclusion des personnes handicapées dans la société réunionnaise ?

C'était au mois de Juin à Bourges, une délégation de 8 danseurs de tous âges. C'est un concours national et nous avons remporté le premier prix « Handidanse », une belle prestation sur un Séga de Pierre Roselli « donne à moi la main ». Toutes les personnes dans la salle se sont mises debout et ont dansé avec nous, un moment fort, plein d'émotions. Ces danseurs ont donné le meilleur d'eux mêmes, un moment époustoufflant.

La culture, la danse, le sport, quelle que soit l'activité pratiquée, sont un excellent moyen d'intégration, de prendre conscience de soi et confiance en soi, du moment que la personne peut s'exprimer. Nous avons beaucoup à apprendre des personnes en situation de handicap car elles ont plus conscience que nous que la vie est précieuse.

En tant qu'élue à qui il revenait de remettre les trophées, j'ai "pris une claque", une belle leçon de vie. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

D'ailleurs, le Département accueillera la Présidente de HandiDanse au mois de novembre pour un colloque sur les bienfaits de la danse sur les personnes handicapées.

Que dit la loi :

C'est la loi du 10 juillet 1987 qui fait obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH). La loi du 11 février 2005 renforce les mécanismes d'incitation à l'embauche.

Elle insiste sur le principe de non discrimination. Pour garantir l'égalité de traitement pour tous, les employeurs publics et privés doivent prendre des « mesures appropriées », permettre aux travailleurs handicapés d'accéder à un emploi correspondant à leur qualification et/ou de le conserver, ainsi que de pouvoir effectuer des formations adaptées à leur besoin.

La loi impose à tous les établissements publics ou privés de 20 salariés minimum d'employer 6% de personnes en situation de handicap sur l'effectif total de leurs salariés.

Les établissements, ne remplissant pas ou que partiellement cette obligation, doivent s'acquitter d'une contribution à l'Agefiph, le Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées pour le secteur privé et auprès du FIPHP, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la fonction publique.

CNARM : Opération recrutement à La Réunion



Durant quelques semaines, les bureaux du CNARM, situés dans le quartier de la Source ont connu une certaine effervescence. Ce sont plusieurs entreprises qui sont venues recruter dans notre île. A l'issue de ces rencontres, ce sont plusieurs dizaines de jeunes qui s'envoleront pour la Métropole avec à la clé un contrat de travail en alternance ou encore en CDI.

170 postes pourvus en 2 semaines

Du 9 au 20 avril dernier, cette session de recrutement a permis à 8 entreprises de métropole de rencontrer des Réunionnais candidats à la mobilité. 170 postes ont été pourvus en l'espace de 2 semaines dont 46 CDI, 65 contrats de professionnalisation et 59 contrats d'apprentissage. Parmi les recruteurs, Coralis, société spécialisée dans les Ressources Humaines, les Compagnons du Devoir, le CIFCA, le Groupe Bertrand, groupe hôtelier et de restauration, Sécuritas, GEIQ Propreté ou encore Accueil Formation, un centre qui délivre le Certificat de Qualification Professionnelle de Chargée d'Accueil.

Dans une salle pleine à craquer, des jeunes, principalement, écoutent avec intérêt les explications de François Marchier, Directeur adjoint du CIFCA (Centre Interprofessionnel de Formation des Commerces de l'Alimentation). C'est avec Stéphane Leflao, Responsable du développement, qu'il a fait le déplacement jusqu'à La Réunion. « C'est la 6ème fois qu'on vient dans le département. On a constaté qu'à La Réunion, il y avait un déficit en terme d'entreprises qui prenaient des jeunes en alternance. A Paris, dans le domaine du commerce et de l'alimentation précisément c'est tout le contraire, on manque de candidats. C'est donc tout à fait naturellement que l'on s'est rapproché du Cnarm pour proposer des CAP, des Bac pro, des licences et même des masters en alternance. Sur les candidats qui suivent ces formations diplômantes, 97 % signent un CDI à la fin de leur parcours. » Une embauche et parfois une création d'emploi, puisque ces jeunes ont la possibilité de devenir de vrais pros du commerce, en effectuant des stages à l'étranger ou encore

en suivant des formations intensives en Angleterre. Et les Réunionnais s'illustrent par leur sérieux et leur motivation puisqu'ils terminent souvent major de leur promotion ou encore dans le top 10 des meilleurs élèves. Et tout va très très vite, comme l'expliquent les Réunionnais qui sont déjà sur place et qui témoignent par vidéo interposée. Audrey est partie en août 2017. « Tout s'enchaîne dès notre arrivée. J'ai rapidement intégré un Bac Pro Commerce en Boulangerie. Il faut tout de suite se donner les moyens de réussir. » D'autres ont pu se spécialiser dans des métiers aussi divers et nobles que fromager, caviste ou encore dans le métier de primeur. Pour finir, quelques conseils liés au climat et pas des moindres. « On vous dit tout de suite, la savate deux doigts oublié. Ici ce pas la fré la Plaine des Cafres... » Pour la première fois, le Cnarm a invité les parents pour le dernier jour du recrutement. Fabiola, la maman d'Emilie, 22 ans, qui s'appête à sauter la mer « Mon marmaille i ça va pou la première fois mé ko ça ou veut i fé, i gingn pu rien ici, n'a point travay. L'avenir lé là-bas, même si mi espèr qu'un jour elle pourra revenir. »

Allan Zémia, 21 ans :

« Grâce au Cnarm j'ai désormais un projet professionnel »

« Ici au niveau du travail, il n'y a pas beaucoup d'offres. Difficile dans ces conditions de construire un projet professionnel. J'ai un parcours atypique, j'ai un bac Pro réparation carrosserie, j'ai travaillé dans la vente, j'ai été gérant d'un magasin ,bref j'ai fait pas mal de métiers. Je remercie le Cnarm pour les informations, l'accueil, l'accompagnement. Ma référente Françoise Léger m'a tout expliqué en détail, elle a toujours été à l'écoute. On part dans de très bonnes conditions, même à Paris on continuera à nous accompagner. Je vais faire un Bac pro Vente en alternance avec le CIFCA (Centre Interprofessionnel de Formation des Commerces de l'Alimentation). »



Françoise Léger, référent recrutement :

« Mon rôle, sélectionner les candidats »

« Sur ce recrutement concernant les formations en alternance du CIFCA, j'ai dû procéder à une pré-sélection des candidats. J'ai scruté chaque profil pour voir s'il correspondait bien aux différents critères du recruteur. Ensuite, j'ai contacté les candidats pour les inviter à une réunion d'information. Au sortir de cette réunion, se fait une sélection naturelle puisque ceux qui ne sont pas totalement convaincus, préfèrent mûrir encore un peu leur projet de mobilité. Ceux

qui sont vraiment prêts suivent une préparation à l'entretien d'embauche qui est faite par un de nos partenaires. Dans ce cas précis, c'est le CRIJ qui est intervenu. L'avant-dernière étape est donc la convocation pour la rencontre avec l'entreprise qui fait le déplacement à La Réunion. Il arrive parfois que cela se fasse par visioconférence. Débute alors une semaine de recrutement avec des réunions et la sélection finale en groupe et individuellement. Le vendredi on se retrouve pour une belle photo de groupe et un moment convivial autour d'un buffet. »



questions à

Ibrahim Dindar

Président du CNARM



Quelles sont les missions du Cnarm ?

Le CNARM est un outil de facilitation de la mobilité professionnelle des Réunionnais qui souhaitent trouver ou occuper un emploi à l'extérieur de l'île.

Pour ce faire, cette association - financée par le Département et le Fonds Social Européen - met en place tout un dispositif à La Réunion: information des candidats à la mobilité, publicité des offres d'emploi recueillies auprès des entreprises de Métropole, sélection, soutien à l'entretien de recrutement, préparation à la mobilité, aides matérielles (billet d'avion, petite bourse d'installation, aide à l'hébergement et à la restauration pendant les premières semaines ...). En Métropole, nos équipes s'occupent de l'accueil et de l'accompagnement et font par ailleurs de

la prospection d'emploi.

Pourquoi les recruteurs viennent-ils jusqu'à La Réunion ?

Ces employeurs ont un interlocuteur (le CNARM) qui s'occupe de la sélection et des opérations de recrutement.

Ils ne trouvent pas de candidats en métropole où beaucoup de métiers sont dits en tension (plus d'offres d'emploi que de candidats).

Les Réunionnais ont une bonne réputation en matière de comportement et d'engagement au travail.

Du travail mais aussi une meilleure formation avec notamment l'alternance ?

Apprendre un métier par la voie de l'alternance (contrat d'apprentissage ou

contrat de professionnalisation) est une vraie opportunité pour des Réunionnais sans qualification. Dans la mesure où ces contrats sont non seulement des contrats de formation mais aussi de vrais contrats de travail. Nous sommes fidèles à nos missions d'insertion par l'emploi, sachant que ces types de contrats (à durée déterminée) sont souvent suivis d'un CDI (statistiquement 70 %), c'est très utile de permettre à des personnes pas assez qualifiées d'acquérir un savoir faire aboutissant à une intégration pérenne dans le monde du travail.

Epidémie de dengue : Le Département aux côtés de l'ARS et de l'Etat

Si la lutte anti-vectorielle reste une prérogative de l'Etat, les Collectivités locales, dans le cadre de leur mission de salubrité publique et de prévention doivent également se mobiliser. Le Département s'est donc associé à l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour sensibiliser la population et intervenir sur le terrain.

Malgré l'hiver austral, l'épidémie de dengue continue à se propager et la barre des 6000 cas est désormais franchie. Le niveau, s'il reste stable, est très élevé. C'est pourquoi, dès le 27 mars, la Préfecture et l'ARS ont activé le niveau 3 du plan Orsec de lutte contre les arboviroses. L'épidémie concerne surtout l'Ouest et le Sud de

l'île. Mais, comme l'a souligné le Préfet, et alors qu'une extension sur l'ensemble des régions de l'île est toujours possible, c'est la mobilisation de tous qui permettra de lutter efficacement contre le moustique qui propage cette maladie potentiellement mortelle. L'Etat a également appelé à la mobilisation des Collectivités locales. Le Département, qui par la voix de

Jean-Marie Virapoullé, le premier Vice-Président en charge des Affaires sociales avait souligné l'urgence de la situation dès le début de l'année 2018, a évidemment répondu favorablement à cette sollicitation.

L'objectif est clairement affiché et partagé par tous : empêcher l'extension de l'épidémie sur l'ensemble de l'île et profiter de l'hiver austral pour l'éradiquer.

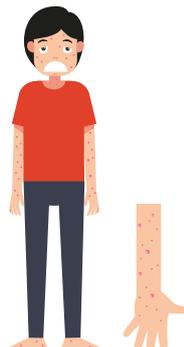
DENGUE



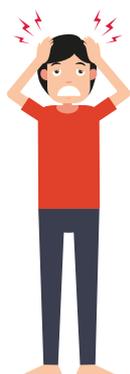
**Douleurs
abdominales**



**Douleurs
articulaires et
musculaires**



**Éruption cutanée
ressemblant à celle
de la rougeole**



Maux de tête



Diarrhée



Vomissement



**Forte fièvre
(de 38°C à 40°C)**

3

questions à

Jean-Marie Virapoullé

1er vice-président



Comment le Département participe-t-il à la lutte contre l'épidémie de dengue qui touche actuellement La Réunion ?

Dès le début de l'année, j'avais alerté mes collègues conseillers départementaux sur la gravité et l'urgence de la situation. En tant que médecin, je constatais en effet que le nombre de cas progressait inexorablement et que l'épidémie pouvait s'étendre à toute l'île. Je dois dire que j'ai été entendu par mes collègues et par le Président. Et, tout comme lors de l'épidémie de chikunguya, le Département s'est mobilisé pour participer à la lutte contre l'épidémie.

Notre action s'articule autour de deux volets : un volet « lutte antivectorielle » et un volet « sensibilisation ». Sur le premier volet nous avons donné les moyens pour permettre la mobilisation d'équipes composées d'agents de la SPL Avenir Réunion et du Glaive, qui interviennent auprès de nos publics, c'est-à-dire les personnes les plus fragiles.

Sur le second volet, nous avons sensibilisé toutes les directions qui accueillent du public pour que les gestes de prévention primaire, que nous connaissons tous mais que nous avons parfois oublié, soient rappelés : entretenir les cours, vider tout contenant susceptible de laisser de l'eau stagner. Cette sensibilisation a

aussi été effectuée auprès des collègues, des établissements sociaux et médico-sociaux, des crèches, des assistants maternels et des assistants familiaux.

Au final nous avons imprimé et distribué plus de 3000 dépliant.

Le SDIS a-t-il été également mobilisé ?

Vous avez raison de le souligner, le Président du Conseil Départemental, qui est également Président du Conseil d'administration du SDIS, a également mobilisé les pompiers, à la demande de la Préfecture. 40 pompiers ont été formés et interviennent dans les familles pour des traitements anti-vectoriels.

Ces 40 pompiers s'ajoutent aux équipes dont je parlais plus haut. Nous avons donc réussi à mobiliser 70 personnes, ce qui est important, notamment dans le contexte actuel de restriction des dépenses.

Le combat peut-il être gagné ?

Bien sûr, mais nous avons pour ce faire besoin de la mobilisation de tous, services de l'Etat, Collectivités mais aussi et surtout des citoyens eux-mêmes.

Les enjeux sont grands car je rappelle que cette maladie peut être mortelle, notamment quand elle affecte des personnes âgées ou des nourrissons.

Or, malgré la période d'hiver austral, l'épidémie continue à progresser, ce qui est de très mauvais augure. Nous devons donc agir à tous les niveaux. D'abord, par le recrutement de 2000 agents de prévention sous contrats aidés, financés à au moins 80% par l'Etat, et dont le reliquat ne saurait être pris en compte dans les calculs d'augmentation des dépenses imposées par le récent « contrat de confiance ». A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels !

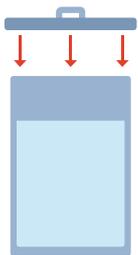
Dans les zones de circulation virale, il faut inciter à l'utilisation de répulsifs, et je suis pour ma part favorable à ce que l'Etat règlemente le prix de ces répulsifs pour qu'ils soient accessibles à tous.

Il faut aussi bien sûr améliorer la communication auprès du grand public. Mais il faut aussi que chaque Réunionnais fasse preuve de civisme, empêche la prolifération de moustiques dans les cours du fait de simples négligences et cesse ces dépôts d'ordures sauvages qui sont de véritables « nids à moustiques ».

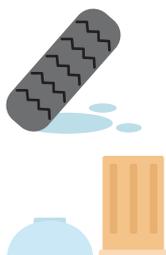
La lutte contre la dengue est l'affaire de tous. Nous ne la gagnerons que si nous en sommes tous conscients.

Précautions

Couvrir les réservoirs



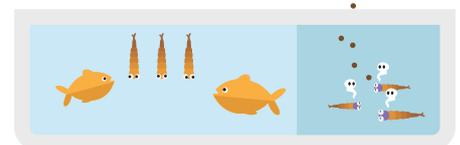
Vider et ranger les récipients pouvant contenir de l'eau



Se protéger avec des produits anti-moustiques



Supprimer les larves



PANORAMIQUE

Retour en images



Pose de la première pierre d'un établissement pour personnes âgées au Tampon par le Président Cyrille Melchior : 83 nouvelles places portées par la Fondation Père Favron, pour répondre aux besoins de la population.



Thérèse Ferde félicite les lauréats de la Flamme de l'Égalité, apprentissage de la citoyenneté.



120 sapeurs pompiers volontaires ont intégré le SDIS 974. À terme les effectifs du SDIS atteindront 2500 pompiers au service de la population réunionnaise.



Vendredi 20 avril, les jardins de la Villa du Département se sont parés des couleurs des mille et une nuits à l'occasion des festivités du nouvel an tamoul.





Cyrille Melchior reçoit Sébastien Lecornu. Le secrétaire d'Etat à la transition énergétique a reconnu l'implication du Département dans le développement durable et les énergies renouvelables.

Le Président Cyrille Melchior à l'inauguration du Salon des Seniors. Il y a indiqué travailler avec les services à l'élaboration d'un ambitieux Plan Senior qui sera présenté dans les prochaines semaines.



Gros dégâts dans le collège Bedier à Saint André suite au passage du cyclone Fakir. Les cours ont pu reprendre rapidement grâce à la mobilisation exemplaire des équipes du Département et de la Commune.

12 candidates de Miss Earth 2018 ont échangé, jeudi 7 juin, avec des collégiens et lycéens sur le thème du réchauffement climatique. Une conférence organisée avec le Conseil Départemental des jeunes.



Dimanche 1er juillet, le Président du Conseil Départemental, Cyrille Melchior, a organisé la Fête de l'Eid Ul Fitr à la Villa du Département, un moment chaleureux qui rassemble des personnes de toutes confessions.

41ème Foire de Bras-Panon : Le Département aux côtés des agriculteurs

C'est sans aucun doute « LE » rendez-vous familial des Réunionnais. Et cette année encore, ils ont été 120 000 à se rendre sur le champ de foire de Bras-Panon pour découvrir l'excellence agricole. Du 4 au 13 mai, les visiteurs ont pu mettre la main dans la terre, nourrir les animaux ou encore monter à bord d'un tracteur dernière génération. Le Département, partenaire historique de la Foire agricole était présent pour accompagner cette manifestation dédiée au courage et au savoir-faire de nos agriculteurs péi.



« **C**ontinuer à valoriser et à soutenir les produits de notre terroir et l'excellence du savoir-faire réunionnais », les mots du Président du Département, Cyrille Melchior donnent le ton. « Notre engagement pour le monde agricole démontre l'attachement particulier que nous portons à notre terre, à cette agriculture que nous voulons tournée vers l'avenir, une agriculture modèle, responsable, saine, au service du bien-manger et du bien-vivre. Le Département, chef de file de la politique agricole, tenait à être présent avec un espace de 36 m2, pour présenter l'ensemble des aides et dispositifs mis en place par la collectivité.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que les élus se sont déplacés le mercredi 9 mai, pour une commission permanente décentralisée à Bras-Panon. Parmi les rapports présentés ce jour-là, une aide de 3 à 4 millions d'euros, dans le cadre des aides européennes, sera accordée pour des mesures agroenvironnementales et climatiques. Par ailleurs, dans une logique de continuité, les Amapéi qui favorisent les circuits courts d'approvisionnement en produits frais entre producteurs et consommateurs bénéficieront d'un financement de 90 000 euros. Cette journée à la Foire fut aussi l'occasion pour le Président du Département, Cyrille Melchior, de récompenser les meilleurs élevages. Un concours organisé avec la Chambre d'Agricultu-

re et la Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles (FRCA). Ces derniers ont été distingués selon plusieurs critères : la meilleure progression de l'année, la meilleure productivité de l'année, la qualité et la performance. 8 catégories concourent : bovin lait, bovin viande naisseur, bovin viande engraisseur, porc, caprin, ovin, lapin, avicole.

Le Département a profité de ce moment officiel sur son stand pour féliciter également les lauréats du concours général agricole du Salon International de l'Agriculture de Paris et pour leur remettre, avec la Chambre d'Agriculture, leurs diplômes. Pour rappel, 9 médailles dont 2 d'or, ont été obtenues à cette édition 2018 récompensant la qualité des produits de l'île. La vanille du domaine du Grand Hazier a remporté les deux médailles d'or, 4 médailles d'argent ont récompensé des confitures (pour Saveurs de la Fournaise et le Comptoir de Mélissa) et des rhums de la société Rhum Métisse. Rhum Métisse a aussi obtenu 3 médailles de bronze.



3

questions à

Daniel Gonthier

3ème vice-président



Une édition 2018 impressionnante en terme de fréquentation, comment l'expliquez-vous ?

Soleil la pête tous les jours... ce soleil non stop pendant 10 jours de foire ça nous a reconforté et c'est sans aucun doute le gros atout de cette 41ème édition. Le travail mené avec nos partenaires, la Chambre d'Agriculture, les coopératives et les agriculteurs a permis de créer un événement à forte attractivité. Il faut noter aussi la participation du Département qui avec son stand met l'accent sur l'agriculture et surtout sur la valorisation de nos agriculteurs.

Une foire agricole tournée résolument vers la famille, c'est essentiel pour vous ?

Oui depuis plusieurs années, l'axe fort reste ce lien que la foire crée avec les grands-parents, les parents et les enfants. Cela se ressent notamment dans la programmation musicale. Si on prend l'exemple de Black M mais aussi de Cassiya, on sait que tous les Réunionnais seront là quel que soit leur âge.

La foire agricole est une manifestation agricole mais aussi une manifestation culturelle, pour l'Est c'est très important. Et notre point fort est également de continuer à pratiquer un tarif qui permet au plus grand nombre d'avoir accès à la Foire de Bras-Panon. On le voit aussi

avec cette belle journée consacrée aux personnes de la troisième jeunesse. On est très fiers de permettre ce moment intergénérationnel.

Une belle édition 2018, vous promettez une édition 2019 encore plus forte, pouvez-vous nous en dire plus ?

On travaille déjà sur la 42ème Foire Agricole. Il est un peu tôt pour donner des détails mais nous avons deux points sur lesquels nous voulons mettre l'accent : l'achat de billet en ligne et une amélioration du stationnement.

Restauration scolaire : Le goût de la volay péï

Des produits péï dans les cantines des collèges, depuis maintenant plusieurs années: le Département se bat pour qu'un maximum de produits issus des terres de notre île se retrouve dans l'assiette de nos cantines. Désormais ce sont 22 établissements scolaires qui pourront avoir accès au goût péï.

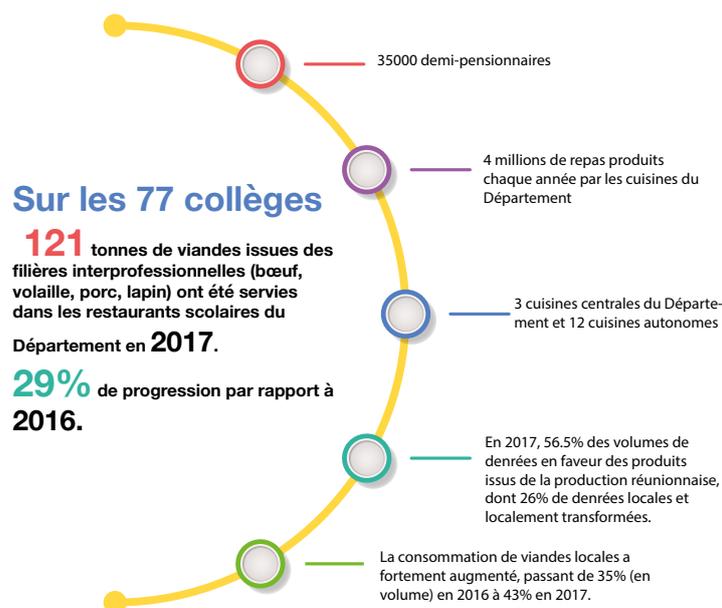
« **E**n 2017, 56,6 % des volumes des denrées sont issus de la production réunionnaise, dont 26% de denrées exclusivement locales. Au total, ce sont 22 établissements scolaires qui sont concernés par cette nouvelle convention, ce qui représente près de 9 000 repas par jour », précise Cyrille Melchior, le Président du Conseil Départemental, qui était accompagné de Marie-Lyne Soubadou, Vice-Présidente en charge de l'Éducation, Martha Mussard, Présidente de l'ARIBEV et Philippe Maillard, Président de l'ARIV.

22 établissements scolaires pourront s'enorgueillir de proposer un produit issu de notre agriculture et de l'agro-industrie de notre département.

C'est pour continuer à travailler en ce sens qu'une convention entre le Département et Volay Péï a été signée au collège Bourbon en mai dernier. Le collège Bourbon vient donc rejoindre les rangs des restaurations scolaires qui s'engagent aux côtés de la collectivité à offrir un maximum de produits « made in Réunion ». Pour le Président du Département, « cet engagement traduit non seulement une démarche responsable en faveur des élèves, mais aussi une démarche responsable pour l'agriculture et l'agro-industrie de La Réunion. Ce partenariat permettra d'une part à la filière Volay péï de conquérir des parts de marché face à l'importation et d'autre part de conforter nos objectifs d'augmenter de 13% la part des produits locaux dans la restauration scolaire d'ici 2020. »

Un partenariat exemplaire

Les conventions volay péï signées en 2016 par l'ARIV et le Département notamment visent à établir un partenariat durable entre les éleveurs, les chefs de cuisine et les élèves. Ce partenariat permet l'identification d'un éleveur parrain pour chaque établissement, l'organisation de visites des élevages de volailles à destination des chefs de cuisine. Il prévoit aussi l'engagement des établissements à présenter de la volay péï dans les menus et la valorisation des supports de communication volay péï. Le collège Bourbon a pour « parrain » Bertrand Martin, éleveur de poulets blancs à Saint-André.



Un guide de bonnes pratiques de la restauration scolaire

Il s'agit ici d'un partenariat avec l'ARIBEV-ARIV, qui remonte à 2016 avec pour objectif de mettre en avant la production de viandes locales en restauration scolaire. A cette même période, un guide de bonnes pratiques en restauration scolaire a permis la mise en place d'outils et d'augmenter ainsi la part de viande péï. Un circuit plus court avec pour objectif la diminution des importations mais surtout une recherche encore plus poussée de qualité. C'est d'ailleurs en ce sens qu'un nouveau projet interprofessionnel des filières animales de l'ARIBEV et de l'ARIV a vu le jour : DEFI Responsable 2018-2025. Objectif: faire de la production de qualité, respectueuse de l'environnement, améliorer la compétitivité des produits et surtout répondre aux attentes du marché.

Departement974.fr

Un service public accessible à tous

Devenir accessible au plus grand nombre, c'est la volonté de la nouvelle mouture du site Internet du Conseil Départemental qui a été totalement remanié. Et c'est tout naturellement dans un lieu emblématique de la collectivité que ce nouveau site a été dévoilé : la Cécibase de Saint-Pierre.

« **U**n outil de communication innovant, accessible et créatif, au service de la population réunionnaise », c'est en ces mots que le Président du département Cyrille Melchior a présenté le nouveau site du Département. Une refonte qui a duré deux ans et qui permet aujourd'hui à la collectivité de proposer un site accessible aux personnes en situation de handicap mais aussi aux seniors, « deux publics prioritaires pour notre collectivité », a précisé le Président.

Il s'agit aussi de se conformer à la loi en vigueur comme l'a rappelé Pierre Raynaud, responsable de la Cécibase qui a accompagné la création du site en y apportant son expertise. « Il faut rappeler que l'article 47 de la loi du 11 février 2005 impose aux services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent d'être accessibles aux personnes handicapées, tous handicaps confondus. L'article 106 pour une République Numérique renforce l'article 47 de la loi de 2005 et étend l'obligation légale à certains acteurs privés et aux organismes délégataires d'une mission de service public », explique Pierre Raynaud, le référent en accessibilité numérique du Département.

Un site simple, rapide et clair

Avec une présentation épurée qui immerge dès l'accueil, l'internaute dans les contenus les plus importants, chaque détail a été pensé pour faciliter la navigation de tous les publics. Le site se veut également participatif et interactif puisqu'un tchat, en français mais aussi en créole, permet aux visiteurs d'échanger sur les problématiques qui les concernent. L'interaction se traduit par la possibilité de laisser une vidéo ou encore de proposer un événement. Un site facile d'accès puisqu'il est compatible avec les ordinateurs, les mobiles, les tablettes et bientôt les stores de téléchargement. Un site ambitieux qui veut mettre en place un Service Public Numérique encore plus performant avec bien sûr les informations sur nos compétences, nos dispositifs et notre actualité. Il s'agit aussi d'offrir le maximum de documents en téléchargement pour faciliter la vie de nos usagers.

Après avoir été récompensé par les Trophées de la communication 2010 en se positionnant comme le 5ème meilleur site internet des organismes départementaux, departement974.fr se donne

l'ambition de devenir très rapidement le 1er site accessible au plan national et en outremer.

Le label e-accessibilité

La prochaine étape est d'accéder au label e-accessibilité. Il s'agit d'une vraie volonté du Département de proposer une accessibilité améliorée de toutes ses ressources numériques. C'est la DINSIC (Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat) qui a mis en place ce label. Une démarche qui passe par plusieurs étapes dont une lettre d'engagement de la direction de l'organisme, la désignation d'un « référent accessibilité numérique » ou encore la réalisation d'un audit de conformité au moins chaque année. Il s'agit aussi de répondre au volet RGAA. Le RGAA est le Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations. Il a pour but d'encadrer l'accessibilité des contenus numériques et se base sur les normes internationales d'accessibilité.



Zoom sur ... Pierre Raynaud, le Référent Accessibilité du Département

« Depuis maintenant 13 ans, je travaille à la Cécibase. Je suis déficient visuel et je me suis toujours intéressé aux nouvelles technologies. C'est donc naturellement que j'ai pris la responsabilité de ce site. J'ai

travaillé activement en lien avec les webmasters, Yannick Ebran et Alexandre Boyer pour créer ce nouveau portail. Mon expertise n'est pas seulement liée à mon handicap, il faut aussi prendre en compte tous les handicaps. Nous devons apporter des réponses à chacune des difficultés. Améliorer la vie des personnes en situation de handicap c'est aussi améliorer l'ergonomie pour tous les internautes. Les outils mis en place serviront à donner un meilleur confort aux personnes âgées par exemple avec des polices plus grosses. Le Département sera sans doute la première collectivité d'Outre-mer à répondre à cette obligation légale. Il conforte ainsi son rôle de pionnier en la matière, comme il l'avait déjà été avec la création de la Cécibase.

Un Réunionnais en l'ér : Manu Payet sous les étoiles du Témat Plein Air

Une belle nuit, étoilée avec un ciel dégagé et une scène, celle du Témat de Saint-Gilles éclairée par la lune. « Je reviens de 3 de ces soirs que l'on n'oublie jamais... Merci à tous. Du fond du cœur », le tweet de Manu Payet après ces trois spectacles (dont un privé au teat de Champ-Fleuri) donnés dans son île résume bien l'émotion qu'il et que le public a ressentie. D'une certaine manière, Manu Payet incarne la politique culturelle mise en place par le Département par ses Théâtres : à la fois des spectacles à grand succès, auxquels les Réunionnais n'auraient pas accès sinon, et des Réunionnais plus ou moins connus mis en valeur et à découvrir. Manu Payet est donc à cheval sur ces deux dimensions. Il sera d'ailleurs à nouveau présent à La Réunion pour redonner son spectacle,

car nombreux sont les Réunionnais à n'avoir pu le voir faute de places. On ne va pas donc trop en dire. Mais sachez qu'avec « Emmanuel », le nom du spectacle, on entre dans l'intimité de Manu Payet. L'humoriste nous parle des gens qu'il aime, de sa famille, de sa mère... Son enfance remplie d'amour où ses rêves de comique créent des situations pour le moins cocasses à la maison. Et puis, il y a toutes ces références qui parlent à tellement de gens de sa génération. Une adaptation « made in Réunion » aux accents des gens des Hauts, d'un tonton qui boit toujours un coup de trop... des scènes qui nous rappellent que l'on a tous en commun ces moments surréalistes, que seul un Réunionnais peut comprendre. A voir et/ou à revoir.



questions à

Béatrice Sigismeau 2ème vice-présidente



Pouvez-vous nous rappeler en quelques mots les priorités et les objectifs de la politique culturelle du Département ?

Dans un environnement en pleine mutation, l'enjeu de la politique culturelle départementale est d'offrir aux Réunionnais des conditions favorables à l'expression des talents et des idées, ainsi que des outils de compréhension du monde... Notre ambition pour les prochaines années est de contribuer significativement à la vitalité de la création artistique et du monde associatif, en veillant à favoriser la diversité des disciplines, des générations, des territoires... Nous souhaitons en outre donner toute sa place au patrimoine culturel, qu'il convient de conserver, d'enrichir et de valoriser, tout en partageant la culture avec les populations, les territoires et le reste du monde.

Quelles sont les missions que le Département a confiées aux Théâtres Départementaux de La Réunion (TDR)?

Les Théâtres de Champ-Fleuri et de Plein Air occupent une place particulière dans le cœur des Réunionnais. Aussi, dans le cadre de la Délégation de Service Public que le Département a conclu avec les TDR, la collectivité leur a confié les missions suivantes :

- soutien aux artistes de La Réunion (60% de la programmation a minima) ;
- accès à la culture « dans » et « hors des murs » ;
- développement territorial via des opérateurs du spectacle dans les microrégions et particulièrement les zones les moins desservies.

Avec les Théâtres, nos établissements culturels ou des prestations d'artistes ou encore des classes orchestres financées par le Département, nombreuses sont les interventions culturelles à destination des collégiens. Quelles sont leurs finalités ?

Je suis intimement convaincue que l'éveil à la créativité dès le plus jeune âge favo-

rise la construction et l'épanouissement de l'enfant et plus tard celui du citoyen. La découverte de la culture et de la pratique culturelle et artistique constituent un enjeu essentiel pour l'avenir de notre société ; elle permet de s'exprimer et de se connaître, de créer des liens avec autrui et avec la société.

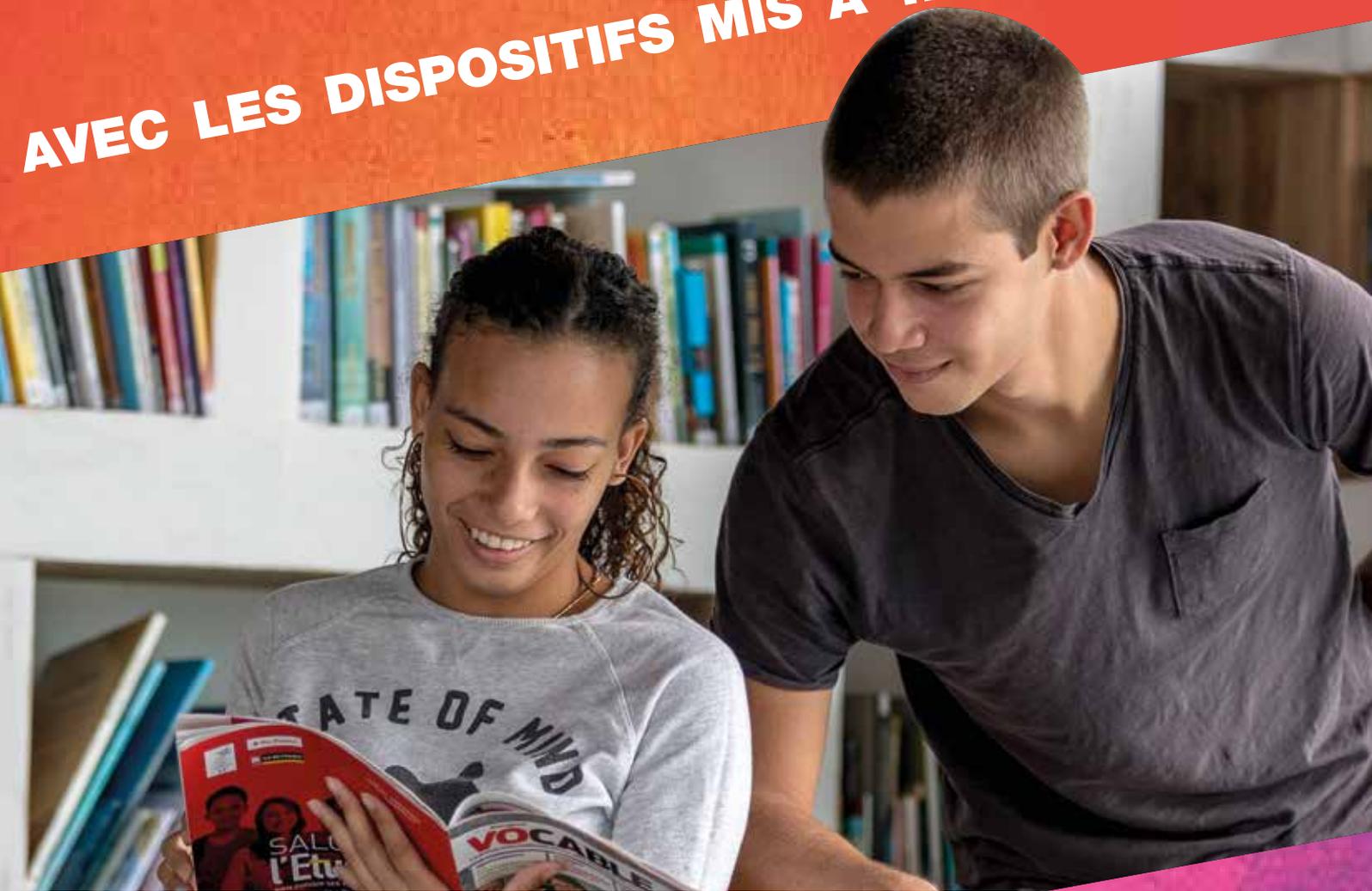
Quelques exemples de mesures prises par le Département :

- la gratuité d'accès de ses établissements culturels aux scolaires et au jeune public en général ;
- la pérennisation du dispositif « fonds de transport » qui prend en charge les déplacements et l'accueil spécifique des écoliers et collégiens au sein de nos structures ;
- l'accompagnement des associations concourant à l'éducation artistique et culturelle des jeunes enfants.

ENCLENCHE TA MOTIVATION,

DÉCLENCH' TA VIE

AVEC LES DISPOSITIFS MIS À TA DISPOSITION



**TU AS ENTRE 17 ET 30 ANS,
LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE
TA RÉUSSITE !**



@departement974



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion
departement974.fr



PAULETTE ADOIS LACPATIA

Une grande militante s'en est allée

Le 15 juin dernier, Paulette Adois-Lacpatia décédait subitement. Militante depuis de longues années, elle était âgée de 60 ans. Elle était première adjointe de la Ville du Port et Conseillère départementale.

Paulette Adois Lacpatia était une enfant de la Rivière des Galets. C'est très jeune qu'aux côtés de son père, elle s'imprègne puis participe à la vie associative et politique du Port, auquel elle est restée toute sa vie très attachée.

Elle se bat aussi au sein de l'UFR pour l'égalité homme femme et la reconnaissance des droits de la Femme.

Dès 1983, elle est élue conseillère municipale au Port, adjointe à la Jeunesse en 2001, puis aux Affaires sociales en 2008.

En 2014, aux côtés du nouveau maire Olivier Hoarau, elle devient première adjointe de la commune mais garde la délégation sociale, qui lui tenait particulièrement à cœur. Un an après, elle

est élue Conseillère départementale avec son binôme Sergio Erapa.

La classe politique tout entière, stupéfiée par ce décès subit, a rendu hommage à l'élue. Daniel Gonthier, Maire de Bras-Panon et Vice-Président du Conseil Départemental, saluait la « collègue estimée ». « Le vide qu'elle laisse n'a d'égal que le niveau de l'engagement, sans relâche, dont elle a toujours fait preuve », poursuivait Daniel Gonthier. « Tu nous laisses l'image d'une Femme attentive, respectueuse, disponible, accessible et Amoureuse de la Vie. Tu étais surtout une élue soucieuse de l'intérêt général et du bien commun, particulièrement en faveur des plus démunis. Tes mandats d'élus tu les a remplis avec Conviction et Abnégation. Ta fidélité à tes engagements laissera une trace indélébile dans les pages de l'Histoire de notre Ville : Le Port » écrivait son binôme, Sergio Erapa, dans une tribune, quelques jours avant de lui rendre un hommage vibrant devant l'ensemble des Conseillers départementaux.

Communiqué de Cyrille Melchior, Président du Département de La Réunion

"J'apprends avec une immense tristesse le décès de Paulette Adois Lacpatia, première adjointe à la Mairie du Port et Conseillère départementale du canton n°2.

Femme d'engagement, déterminée et d'une grande sagesse, Paulette a toujours été une élue disponible, responsable, soucieuse de privilégier l'intérêt général. Au sein de l'assemblée départementale, elle a toujours été dans une approche constructive, avec la ferme volonté d'apporter sa pierre à l'édifice Réunion.

Paulette avait cet attachement particulier à son territoire, le Port, et à sa population. Elle a défendu de bout en bout, tout au long de son engagement politique et associatif, le développement économique, social et culturel de sa Ville.

Elle était aussi très impliquée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, ce fléau inacceptable qui mine notre société.

Une femme libre s'en est allée. Une femme qui portait haut toutes ses convictions, contribuant ainsi à l'épanouissement de la population et au développement du territoire.

Au nom du Département de La Réunion et des Conseillers départementaux, j'adresse mes plus sincères condoléances à son époux, à ses enfants, à ses petits-enfants, ainsi qu'à ses proches. "



Expression des groupes

Groupe Tampon Avenir

En constituant le Pacte de Solidarité Territoriale, le Département montre encore une fois sa volonté de poursuivre son accompagnement auprès des communes dans le cadre de la solidarité territoriale et sociale.

D'une durée de trois ans, cette contribution de 90 millions d'euros répartie entre les 24 communes de l'île concernera tout type de projet en investissement et en fonctionnement, sur toute thématique :

- Le volet investissement favorisera plus particulièrement la réalisation dans les communes d'équipements de proximité.
- Le volet social accompagnera notamment les familles en difficulté et les publics les plus éloignés de l'insertion.

Dans cette dynamique, les conseillers départementaux du Tampon soutiendront la mise en œuvre des projets adaptés aux besoins, aux attentes et aux réalités de la commune et de la population Tamponnaise.

Maurice Gironcel et Michèle Caniguy

Avec le Pacte de Solidarité Territoriale (PST), le Département de La Réunion et le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) de Sainte-Suzanne vont développer de nouvelles actions et l'action sociale de proximité.

En se consacrant prioritairement aux publics les moins bien servis, différentes actions seront développées à compter de cette année :

- La participation financière au permis de conduire pour les jeunes de la Commune inscrits dans une démarche d'insertion socio-professionnelle.
- Le développement de services de lutte contre l'isolement des personnes âgées : portage de repas à domicile, taxi social.
- Le renforcement des liens familiaux, sociaux et intergénérationnels par le passage sur les quartiers de Sainte-Suzanne d'un Ludobus.
- L'amélioration légère de l'habitat

Ensemble pour un développement solidaire et durable !

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution

Expression des groupes

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution

Venez télécharger le nouveau


DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion
Autorité de gestion
du Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

GUIDE des aides agricoles et rurales

Edition 2018



L'Europe
s'engage
à La Réunion



SECRETARIAT
GÉNÉRAL DES
HAUTS

departement974.fr



Agriculteurs, artisans de l'agro-alimentaire,

Du 23 février au 3 mars 2019, se tiendra à Paris le Salon International de l'Agriculture.

Le Département de La Réunion, la Région Réunion et la Chambre d'Agriculture mettent en place un « village Réunion » qui regroupera l'ensemble des exposants réunionnais pour offrir une meilleure visibilité et valorisation du savoir-faire local.

Si vous souhaitez participer à cette manifestation,

adressez votre demande à sia@cg974.fr avant le 22 juillet 2018

Vous recevrez la fiche de renseignements et serez conviés aux réunions de coordination.





ATTENTION ! ÉPIDÉMIE DE DENGUE À LA RÉUNION



- C'est une maladie transmise par les moustiques.
- À La Réunion, le moustique tigre, *Aedes albopictus*, en est le principal vecteur.

Certaines formes de cette maladie peuvent être graves, il est donc important de s'en protéger !



COMMENT S'EN PROTÉGER ?

- 1 En utilisant les moyens de protection contre les piqûres de moustiques,
- 2 En éliminant les gîtes larvaires.

QUE FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES ?

- 1 Consulter immédiatement son médecin traitant,
- 2 Continuer à se protéger contre les piqûres de moustiques pour éviter de contaminer son entourage.

LES SYMPTÔMES

Forte fièvre

Maux de tête

Douleurs musculaires
et/ou articulaires

Sensation de
grande fatigue